



N° 03.12.2016

Objet : Décision modificative n° 2

Nombre de délégués : 70

Présents : 44

Suffrages exprimés : 51

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance ordinaire

L'an deux mil seize et le 13 décembre, le Conseil de Communauté du Grand Pic St Loup s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sis Hôtel de La Communauté à ST-MATHIEU-DE-TREVIERS, après convocation légale le 7 décembre 2016, sous la Présidence de Monsieur Alain BARBE.

Étaient présents :

M. Benoît AMPHOUX – M. Jacques GRAU – Mme Pascale POMMIER (Assas)
M. André COT – Mme Martine DURAND-RAMBIER (Claret)
M. Daniel FLOUTARD – Mme Karine GARCIN-ESCOBAR (Combaillaux)
M. Michel PLAN (Ferrières les Verreries)
Mme Irène TOLLERET (Fontanès)
M. Pierre ANTOINE (Guzargues)
M. Thierry DUBOIS – M. André LEENHARDT (Lauret)
M. Alain BARBE (Les Matelles)
M. Gérard BELIN (Le Triadou)
M. Georges CAPUS (Pégairolles de Buèges)
Mme Françoise MATHERON (Saint Bauzille de Montmel)
M. Alphonse CACCIAGUERRA – M. Rodolphe CAYZAC – M. Alain PERRET DU CRAY (Saint Clément de Rivière)
M. Claude COURTOIS – M. Philippe LECLANT – Mme Michèle LERNOUT (Saint Gély du Fesc)
M. Laurent SENET (Saint Jean de Buèges)
M. Jean-Claude ARMAND – M. Yves GRUVEL (Saint Jean de Cornies)
M. Jean-Pierre RAMBIER (Saint Jean de Cuculles)
M. Michel CROUSILLES – Mme Claude LORY – M. Jean-Louis RODIER (Saint Martin de Londres)
M. Lionel TROCELLIER – M. Robert YVANEZ (Saint Mathieu de Trévières)
M. Frédéric CAUSSIL – Mme Véronique TEMPIER (Saint Vincent de Barbeyrargues)
M. Philippe LAGARDE – M. Antoine MARTINEZ (Sainte Croix de Quintillargues)
Mme Eliette CHARPENTIER (Sauteyrargues)
M. Eric BASCOU – Mme Françoise GALLAS – M. Philippe SECONDY (Teyran)
Mme Catherine DUFOUR – M. Gérard FABRE (Valflaunès)
M. Jean-Paul CAIZERGUES (Viols en Laval)
Mme Nadia CHAPELLE – M. Pierre LOUIS (Viols le Fort)

Excusés :

Mme Agnès ROUVIERE-ESPOSITO (Buzignargues)
M. Philippe DOUTREMEPUICH (Causse de la Selle) – *Pouvoir à M. CAPUS*
Mme Claudine SAEZ (Cazevieille)
Mme Dominique STEWART (*Pouvoir à M. BARBE*) – M. Pierre ADER (Les Matelles)
M. Franck TOURREL (Mas de Londres)
Mme Clothilde OLLIER (Murles)
M. Edward HOLLAND (Notre Dame de Londres)
M. Roger GRANIER (Rouet)
M. Arnaud DELRUE (Saint André de Buèges)
M. Jérôme DUSFOUR (Saint Bauzille de Montmel)
Mme Francine BOHE (*Pouvoir à M. CAYZAC*) – M. François GEORGIN (Saint Clément de Rivière)
M. Guillaume FABRE (*Pouvoir à Mme LERNOUT*) – Mme Annie LAMOR (*Pouvoir à M. LECLANT*) –
Mme Valérie RIVIERE – M. Gilles FRONTIN (Saint Gély du Fesc)
M. Jean-Michel PECOUL (Saint Hilaire de Beauvoir)
Mme Patricia COSTERASTE – M. Jérôme LOPEZ – Mme Christine OUDOM (Saint Mathieu de Trévières)
M. Salvator D'AURIA (Teyran)
M. Jean-Baptiste PANCHAU (Vacquières)
M. Hussam AL MALLAK (*Pouvoir à M. MARTINEZ*) – M. Philippe CAZALS (*Pouvoir à M. FLOUTARD*) –
Mme Ban WAGNER (Vailhauquès)

M. Jacques GRAU est élu secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20161213-03122016-DE
Date de télétransmission : 22/12/2016
Date de réception préfecture : 22/12/2016

Monsieur Pierre LOUIS expose que dans le cadre de l'exécution du budget 2016 et des modifications d'affectation des résultats, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

La Décision Modificative du Budget Principal s'équilibre à 1 268 974,26 € en fonctionnement et à 0 € en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
dont 023 – Virement à la section d'investissement		1 268 974,26	1 268 974,26
Total général		1 268 974,26	1 268 974,26

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Résultat reporté - 002	1 268 974,26	0,00	1 268 974,26
Total général	1 268 974,26	0,00	1 268 974,26

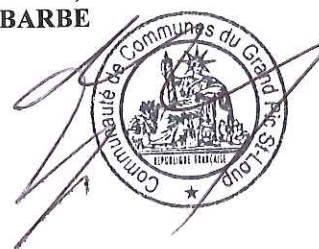
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Crédits nouveaux	-1 268 974,26	1 268 974,26	0,00
dont 10- Dotations, fonds divers et réserves	- 1 268 974,26		-1 268 974,26
dont 021 – Virement de la section de fonctionnement		1 268 974,26	1 268 974,26
Total général	-1 268 974,26	1 268 974,26	0,00

Le Conseil de Communauté,
Le Rapporteur entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement, conformément à la nomenclature M14,

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire,*

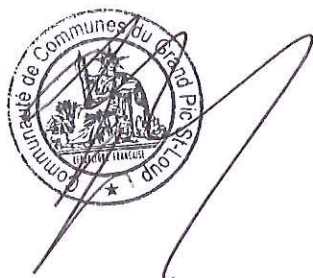
Le Président,
Alain BARBE



Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Certifié exécutoire par M. le Président
Compte tenu de la publication le 22 DEC. 2016
De la notification le 22 DEC. 2016
Et de la transmission à M. le Préfet le 22 DEC. 2016

Le Président,
A. BARBE



Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20161213-03122016-DE
Date de télétransmission : 22/12/2016
Date de réception préfecture : 22/12/2016